Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 13 (1967)

Heft: 11

Rubrik: Cher lecteur, cher abonné

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TESSIN

Airolo (1142 m)

Les champs de ski sont toujours plus vastes autour d'Alrolo, grâce à la construction du téléphérique qui monte à Pesciüm et qui comportera bientôt un deuxième tronçon. Avec le téléphérique déjà existant, qui conduit au Sasso della Boggia, Airolo dispose d'une vaste étendue ennelgée au sud du Gothard.

VALAIS

Anzère (1540 m)

La nouvelle station de sport, située au-dessus de Sion, annonce pour cet hiver l'exploitation d'un téléphérique au Pas de Maimbré (2400 m) et de cinq skilifts. L'Ecole suisse de ski dispose chaque jour de dix-huit moniteurs.

Betten, Bettmeralp (1212 - 1950 m)

Le téléphérique mettra cet hiver en circulation de nouvelles cabines d'une plus grande capacité (50 personnes contre 10 l'an passé). Le skilift utilisé jusqu'à présent, a été remplacé par un autre qui peut véhiculer 1 000 personnes à l'heure. Grâce aux machines à ouvrir les pistes, la route conduisant à la « Elsenlücke », entre Bettmerhorn et Eggishorn, sera utilisable au début de l'année déjà.

Champéry (1049 m)

La télécabine Les Crosets (1670 m), « Pointe des Mosettes » (2270 m) sera mise en exploitation au début de l'hiver. La construction de cinq nouveaux skilifts agrandira la surface des champs de ski. Des pourparlers sont en cours pour la création d'un abonnement permettant l'utilisation des remontées mécaniques de toutes les communes avoisinantes.

Crans (1520 m)

Deux téléphériques seront mis en exploitation cet hiver, celui de Cry d'Err-Bellalui (2600 m) et celui de Les Violettes-

la Plaine Morte (3000 m). Ces deux téléphériques fonctionneront également durant la saison d'été.

Evolène (1378 m)

L'Ecole suisse de ski, les sept skilifts et une patinoire attireront cet hiver de nombreux hôtes dans le pittoresque village valaisan.

Fiesch (1062 m)

Le téléphérique Fiesch-Eggishorn compte maintenant une deuxième section qui va de Kühbodenalp jusqu'au sommet de l'Eggishorn (2934 m). Deux skilifts sur la Kühbodenalp et un skilift à Fiesch offrent aux élèves de l'Ecole suisse de ski la possibilité d'effectuer de nombreuses excursions.

Grächen (1600 m)

Cette année, une attraction nouvelle : pour la première fois des cours de ski yoga. Après avoir été classés par catégories et après s'être familiarisés avec la technique du yoga, les participants se rendent sur les pistes où, sous la direction d'un moniteur diplômé, ils apprennent à maîtriser l'art du ski. L'année dernière, les élèves d'une classe primaire de Zürich ont bénéficié d'une semaine gratuite à Grächen. Cette année, c'est une classe primaire de Lausanne qui bénéficiera à son tour de cette généreuse initiative.

Grimentz (Val d'Anniviers) (1570 m)

L'ouverture du télésiège Grimentz-Bendola est prévue pour le 15 décembre. De la station terminale, un skilift de 1450 m de long vous hisse à la hauteur de 2450 m.

Loèche-les-Bains (1404 m)

Avec la construction d'un télésiège, le sport d'hiver s'installera dans le Lötschental. Deux skilifts et un skilift d'entraînement complèteront l'équipement de la station. Deux bains publics d'eau thermale seront aménagés pour la saison qui vient.

Cher Lecteur, cher Abonné,

Le « Messager Suisse de France » est heureux de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Heureuse Année. Pour son compte, il espère que 1968 lui apportera de nouveaux abonnés et beaucoup de publicité. A ce propos, il se permet de vous signaler que seulement 400 personnes ont payé leur abonnement pour 1968, à ce jour. Il faut que chacun fasse son devoir et s'acquitte de sa toute petite dette envers lui, le plus rapidement possible.

Un tout grand Merci à ceux qui ont été généreux dans leur abonnement de soutien. Nous aurions voulu envoyer un petit mot à chacun d'entre eux, mais nous pensons que la voix du journal est plus officielle et puis, peut-être, serviront-ils d'exemple aux retardataires. Merci aussi à ceux qui nous ont envoyé les numéros demandés.

Comme nous vous le disions dans notre numéro de novembre, notre bilan n'est pas réjouissant. Il est même très déficitaire. Alors, malgré notre désir de ne pas augmenter l'abonnement, nous nous voyons dans l'obligation de le faire. A partir du 1° janvier 1968, il sera de 13 F, en souhaitant

que ce chiffre nous porte bonheur. Toutefois, tous ceux qui auront payé leur abonnement avant le 31 décembre bénéficieront encore du tarif actuel. Comme il n'y a pas de petites économies, réglez-le vite.

Nous nous permettons de répéter à nouveau qu'il est indispensable de mentionner « nouvel abonné », au verso du mandat, si c'est la première fois que vous vous abonnez. En cas de changement d'adresse, répétez toujours l'ancienne et la nouvelle et joignez 1 F en timbre-poste pour nos frais. Ecrivez en lettres majuscules. Souvent nous devons prendre une loupe pour déchiffrer certains mandats.

Enfin, nous signalons une fois de plus que cet avis ne concerne pas ceux qui sont en règle avec nous. Il est normal qu'entre la parution du journal, de son expédition, et de la réception du mandat, il y ait un certain décalage. Eviteznous la lecture de lettres désagréables à ce sujet.

Pour terminer, nous formulons à nouveau tous nos vœux les meilleurs pour chacun d'entre vous.

La Rédaction.